

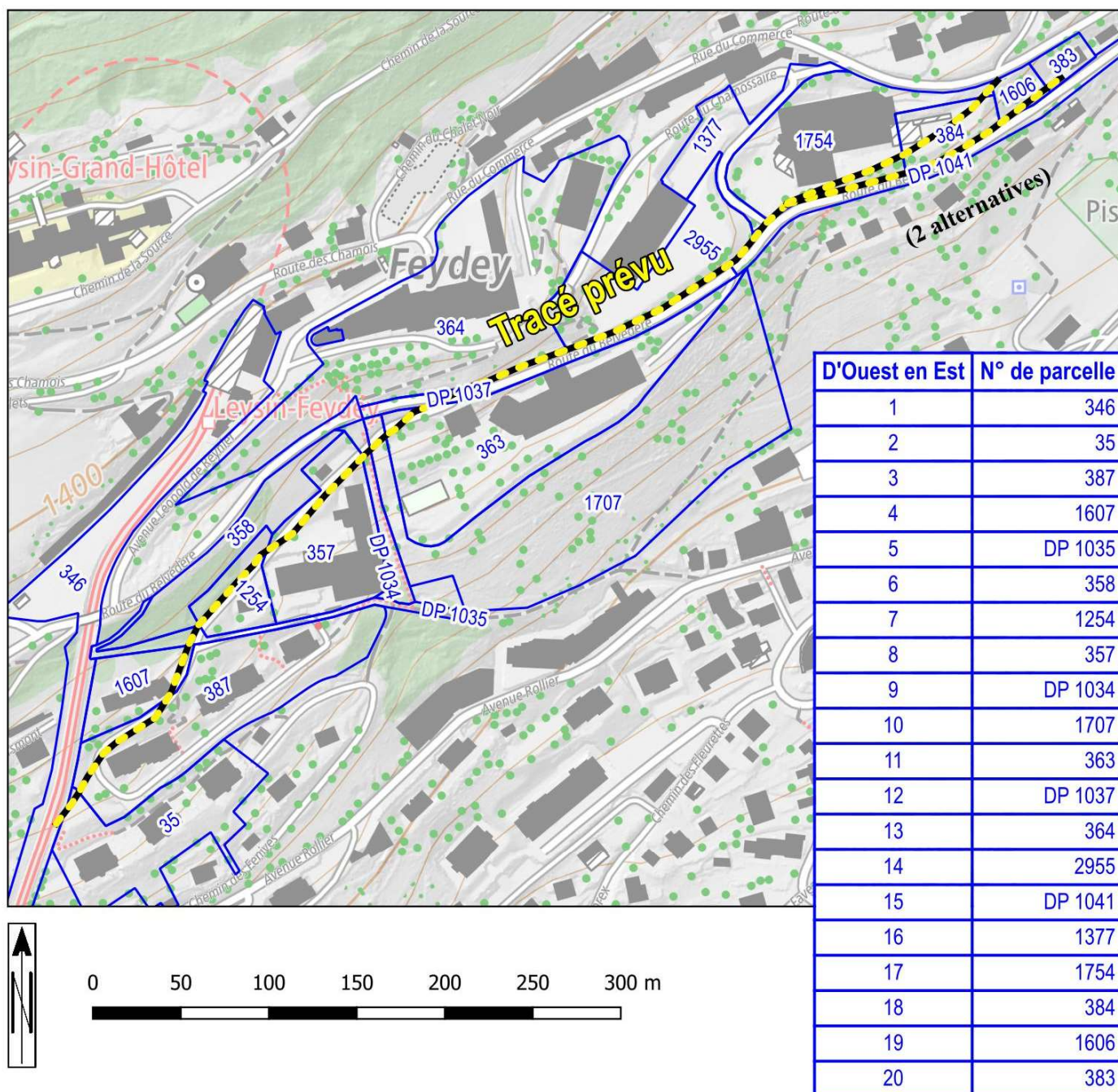
Informations aux propriétaires et riverains

Reconnaitances géophysiques été 2023 (de nuit)

A qui de droit,

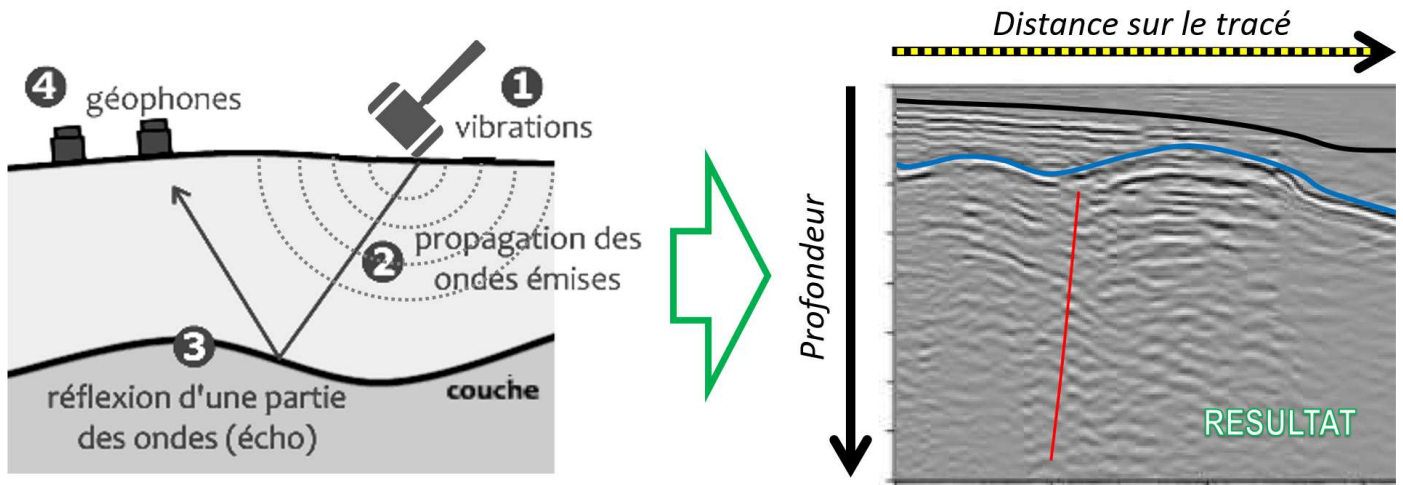
La commune et la direction du projet vous informe que des investigations par méthode géophysique vont être réalisées fin juin – début juillet au centre du village de Leysin.

Elles seront réalisées sur un tracé d'environ 700 mètres de longueur, situé en bordure de la route du Belvédère, entre les numéros 39 et 14 (plan ci-dessous, avec les 20 parcelles traversées en bleu).



Principe des investigations

L'objectif est d'imager le sous-sol géologique (couches, failles, etc) jusqu'à une profondeur d'environ 200 mètres, sorte de radiographie, par une méthode appelée « profil de sismique réflexion ».



La méthode consiste à provoquer une onde en surface tout au long du profil, dans notre cas environ tous les mètres.

Ceci est effectué au moyen d'un mini-vibrateur sur brouette (photo de gauche), ou localement par une impulsion avec une masse de 5 Kg.

Les « échos » sur les couches géologiques en profondeur sont ensuite mesurées en surface par de petits capteurs appelés géophone (photo de droite).

Ceux-ci seront installés à l'avance sur environ 400 mètres, soit 800 capteurs espacés de 50 cm, puis déplacés au fur et à mesure.

La majorité d'entre eux seront implantés dans l'herbe en bordure de route, mais certains le seront sur la chaussée pour traverser.



Merci de ne pas toucher, abimer, voler ou déplacer les géophones qui seront posés sur le tracé !

TOUT ABUS SERA POURSUIVI

Planning et horaires

Ces investigations s'étaleront sur 3 jours ouvrables consécutifs, soit entre le 27 et le 30 juin 2023, soit entre le 10 et le 14 juillet 2023.

- La mise en place, le déplacement, puis le démontage des capteurs se fera en fin d'après-midi.
- Les mesures seront effectuées sur deux nuits, entre 20h le soir et 6h du matin, condition obligatoire pour s'affranchir des perturbations par les bruits urbains (trafic motorisé, chantier, etc).

Impacts et nuisances

Il s'agit d'une méthode non-invasive, réalisée en extérieur et n'occasionnant pas de dégâts. Rien n'est injecté ou laissé dans le sol (excepté des ondes vibratoires).

- Localement, l'implantation des capteurs dans les routes goudronnées nécessitera de petits trous à la perceuse, d'un centimètre de diamètre et d'une profondeur de 10 à 15 centimètres. Ces trous seront rebouchés comme il se doit avec un coulis asphalté.
- Pendant les mesures de nuits, les nuisances sonores seront faibles et de courte durée (déplacement continu). L'onde provoquée est une vibration d'une trentaine de secondes, culminant à environ 50-60 décibels (type essorage machine à laver). S'y ajoute quelques passages de voiture, et les conversations des équipes (technique et sécurité).

Contacts et renseignements

Si les riverains ou les propriétaires des parcelles concernées souhaitent plus d'informations, ou s'ils ont des demandes particulières, ils sont priés de contacter la commune d'ici au mercredi 21 juin 2023.

Commune de Leysin	Syndic	Jean-Marc Udriot	syndic@leysin.ch
	Délégué à la mobilité	Michel Paccaud	michel.paccaud@leysin.ch
TPC SA	Maitre d'Ouvrage	Edouard Thébault	edouard.thebault@tpc.ch
Norbert SA	Géologue-conseils	Eric Champod	geol-lsne@norbert-sa.ch
Geo2X SA	Entreprise géophysique	Mathieu Beck	info@geo2x.com

Lausanne, le 8 juin 2023

NORBERT SA

Géologues-conseils

